

N°135

OST
Département

Observatoire Social Tunisien

RAPPORT TRIMESTRIEL

**OCTOBRE-DECEMBRE
2024**

826 | Mouvements
sociaux

1093 | Migration
non-réglementaire

22 | Suicide
et tentative de suicide

RAPPORT TRIMESTRIEL

OCTOBRE DECEMBRE

2024

COMMUNIQUE

5

01

LES MOUVEMENTS SOCIAUX

9

02

LA MIGRATION NON REGLEMENTAIRE

13

03

LA VIOLENCE

17

04

SUICIDE ET TENTATIVE DE SUICIDE

20

LES PROTESTATIONS PROFESSIONNELLES ET LES DEMANDES DE RÉGULARISATION DOMINENT LE DERNIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE

Le quatrième trimestre de l'année a été marqué par 826 protestations, comparé à 752 au troisième trimestre, 586 au deuxième trimestre et 475 au premier trimestre.

La fin de l'année a été caractérisée par la prédominance des protestations contre les actes de violence, qui ont représenté 17 % de celles-ci.

Une grande partie de ces mouvements était associée à un état de colère et d'insatisfaction, étant donné que la période a enregistré une augmentation des mouvements relatifs aux conditions professionnelles et sociales, qui représentaient un tiers des mouvements au cours du dernier trimestre de l'année, et concernaient l'amélioration des conditions de travail, le manque d'équipement, le règlement professionnel, la demande de paiement des salaires et des subventions, le droit au travail et à la promotion, la violation des droits des travailleurs, le droit d'exercer une activité syndicale, le règlement

des situations professionnelles en suspens depuis la révolution, telles que les ouvriers des chantiers, les enseignants et les professeurs, la mise en œuvre des accords, la sécurisation des institutions de santé publique et d'éducation, et les licenciements arbitraires.....

Le mouvement des travailleurs de l'usine de cuir et de chaussures « Ritun » de Sbeikha a été l'événement le plus marquant du quatrième trimestre de l'année, ayant débuté en octobre et s'étant poursuivi jusqu'en novembre, enregistrant le licenciement de 28 travailleurs, l'arrestation de syndicalistes et l'inculpation de plus de neuf personnes. Le mouvement a été largement soutenu par des organisations de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme et même des ar-

tistes et des troupes de théâtre.

La période a été marquée par des mouvements sur fond de poursuites judiciaires visant les acteurs sociaux dans le but de les intimider et de les empêcher de continuer à revendiquer ou à protester.

Ces trois mois ont également été marqués par des protestations d'agriculteurs et de producteurs d'olives suite à la baisse des prix de l'huile d'olive. Des manifestations de citoyens ont eu lieu en raison de la pénurie de café, des prix élevés et de la détérioration des conditions économiques et sociales. Certains des mouvements étaient liés aux services publics de base tels que la santé, l'éducation, les infrastructures, la rupture de l'isolement, l'amélioration des routes, le droit au développement et les services médiocres, soit un total de 83 actions de protestation. Le dernier trimestre de l'année a également enregistré 13 actions environnementales, 43 actions liées au droit à l'eau et 5 actions liées aux coupures d'électricité.

Les chauffeurs de taxi individuels poursuivent leurs mouvements de revendication de leur droit à une licence dans plusieurs régions du pays. Les chômeurs et les diplômés reviennent également à l'action et exigent un emploi, et les délégations de Sfax ont connu des mouvements de citoyens rejetant la présence de migrants originaires de pays d'Afrique sub-saharienne. Le suicide d'une enseignante à Chebba après une campagne d'intimidation sur les médias sociaux a

déclenché une série de mouvements et de protestations parmi les enseignants dans tous les gouvernorats de la République et a également été adopté par l'Université de l'enseignement secondaire.

Les mouvements de soutien au peuple palestinien se sont poursuivis, dénonçant l'agression et les massacres perpétrés par l'entité sioniste à Gaza et exigeant la fin de l'agression en cours. En outre, des activistes, des défenseurs des droits de l'homme et des organisations de la société civile ont dénoncé les violations des droits de l'homme et du droit à la liberté d'opinion et d'expression, ainsi que le processus judiciaire qui soumet les personnes arrêtées en raison de leurs opinions et de l'affaire de conspiration à des abus et à l'absence de justice.

Selon les résultats du suivi de l'équipe de l'Observatoire social tunisien, au cours du dernier trimestre de l'année, les acteurs sociaux se sont principalement appuyés sur les veillées, qui ont représenté environ 40 % des mouvements sociaux enregistrés, suivis par les appels à travers les médias (111 appels), les grèves (85 grèves) et les sit-in (85 sit-in). Les trois mois ont été marqués par des cas de mécontentement et de colère, des marches pacifiques et d'autres en direction de la capitale, le port du badge rouge, le blocage des routes, la perturbation des activités, la mise à feu de pneus en caoutchouc, la menace d'arrêter le travail et la menace de se suicider.

Tunis arrive en tête des régions ayant

enregistré des mouvements sociaux avec 137 mouvements, suivie de Kairouan avec 110 mouvements, Gafsa avec 99 mouvements, Médenine avec 48 mouvements, Kasserine avec 42 mouvements, Bizerte et Jendouba avec 39 mouvements chacune, Sidi Bouzid 36 mouvements, Nabeul 33 mouvements, Sfax 30 mouvements... Béja et l'Ariana arrivent en dernière position avec 7 mouvements chacune.

Les enseignants et les professeurs (principalement les suppléants) ont organisé 198 actions de protestation au cours du dernier trimestre de l'année, les citoyens ont pris part à 139 actions et les ouvriers et employés ont participé à 190 actions de protestation. Les militants de la société civile ont mené 71 actions, les agriculteurs 37 et les pêcheurs 34. Les étudiants ont protesté lors de 25 actions et les chauffeurs de taxi individuels ont participé à 23 actions. Des parents, des avocats, des étudiants, des chômeurs, des ouvriers de chantiers, des employés de la santé publique, des médecins, des journalistes, des commerçants, des supporters d'équipes sportives et des migrants ont également protesté.

Cette répartition en termes d'acteurs sociaux s'est reflétée dans les domaines de protestation, les établissements d'enseignement arrivant en tête avec 204 actions, les médias avec 104 appels et les lieux de travail avec 119 actions, tandis que la part des lieux publics et des routes combinés était de 150 actions, dont 21 sur la rue Habib Bourguiba à la

capitale, et les sièges des délégations ont enregistré 42 actions et la compagnie de phosphate Gafsa 38 actions, les institutions judiciaires 19 actions, les sièges de souveraineté et les ministères 29 actions, les gouvernorats 36 actions, et la place de la Kasbah a connu deux actions, tout comme l'Assemblée du peuple.

Le quatrième trimestre de l'année a enregistré 712 mouvements mixtes, tandis que 108 d'entre eux ont été suivis uniquement par des hommes et 6 par des femmes. Selon l'équipe de surveillance, 79,6 % des mouvements étaient organisés, tandis que 20,34 % étaient spontanés. Les mouvements se répartissent entre 26 mouvements individuels et 800 mouvements collectifs.

Le dernier trimestre de l'année a enregistré 22 cas et tentatives de suicide, 9 en décembre, 5 en novembre et 8 en octobre. La moitié d'entre eux (11 cas) ont eu lieu dans l'espace privé (le foyer), tandis que le reste des suicides a eu lieu dans l'espace public, qui a accueilli 9 tentatives et cas de suicide, dont un devant le siège d'un gouvernorat, avec une scène théâtrale. Les lieux de travail ont été le théâtre de deux suicides et d'une tentative de suicide.

17 hommes ont commis des actes d'automutilation et des suicides, contre 5 femmes. Dans 14 des cas observés, le suicidé est décédé, tandis que les autres ont été sauvés.

Bizerte et Kairouan ont enregistré le plus

grand nombre de suicides avec 5 cas chacune, suivies par Mahdia et Tataouine avec 2 suicides chacune. Les autres gouvernorats tels que l'Ariana, Monastir, Beja, Sousse, Sidi Bouzid, Sfax, Gabès et Gafsa ont enregistré chacune un suicide ou une tentative de suicide.

Dans 40 % des cas, les victimes étaient des jeunes, tandis que les adultes représentaient environ la moitié des cas enregistrés. Un cas de suicide chez un enfant a également été observé.

Au cours du dernier trimestre de l'année, l'équipe de l'Observatoire social tunisien a continué à documenter et à suivre les incidents de violence, de vol, de braquage, d'agressions sexuelles, de harcèlement, de viol, d'intimidation et de meurtre, avec une nette présence de la violence numérique, qui continue à se développer. La violence conjugale et la violence à l'égard des femmes sont également à signaler.

La violence conserve les mêmes caractéristiques de l'extrémisme et du désir de vengeance, et elle est donc associée au vol, à l'intimidation, à la vengeance, au harcèlement, à l'agression sexuelle et à l'intimidation. La violence ne se limite pas à l'espace public et privé, mais s'étend à

l'espace virtuel et institutionnel, principalement aux établissements d'enseignement, aux médias et aux espaces touristiques et de loisirs.

La majorité des auteurs de violence sont des hommes, représentant 93 % des agresseurs. Environ 4 % des actes de violence ont été enregistrés sous une forme mixte, et les femmes n'ont commis que 2 % des incidents violents observés.

En ce qui concerne les victimes, aucun sexe n'a été exclu des cas de violence enregistrés. Les hommes représentent 57 % des victimes, les femmes 34 %, tandis que la violence mixte représente 9 % des incidents enregistrés.

Les violences individuelles représentent 46,5 % des violences enregistrées au cours des trois derniers mois de l'année, tandis que les violences mixtes entre hommes et femmes représentent 53,5 %. La violence collective prend la forme d'agressions et de vols, à des fins économiques, de protestation ou de vengeance. La violence interindividuelle comprend les violences sexuelles et les meurtres, ainsi que les agressions et la recherche de la domination.

01



فأبلة لبرار

#AMNESTY

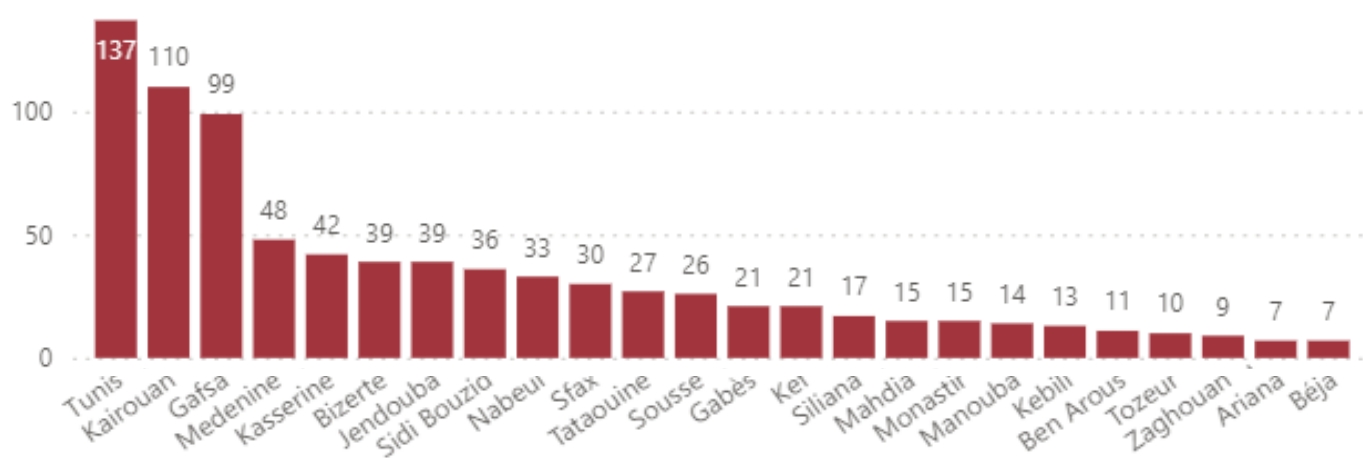


MOUVEMENTS SOCIAUX

826
PROTESTATIONS
Octobre-Décembre 2024

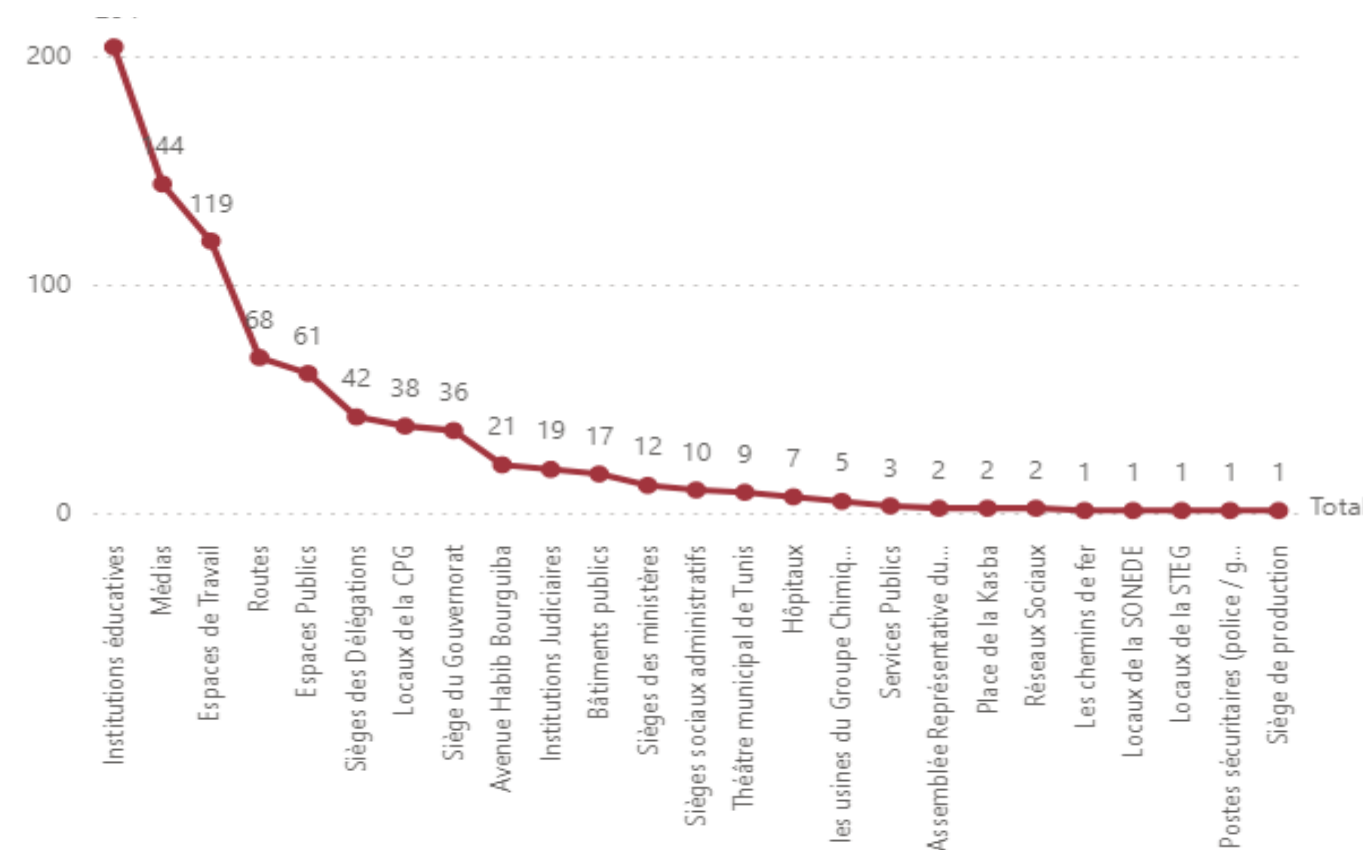
1.1 DISTRIBUTION

Géospatiale



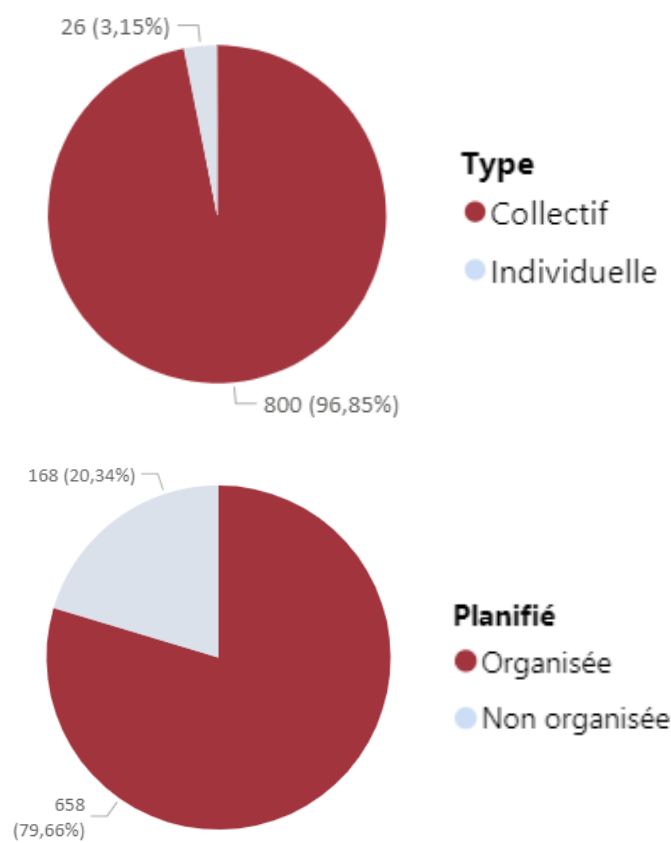
1.2 ESPACE

Des Mouvement Sociaux



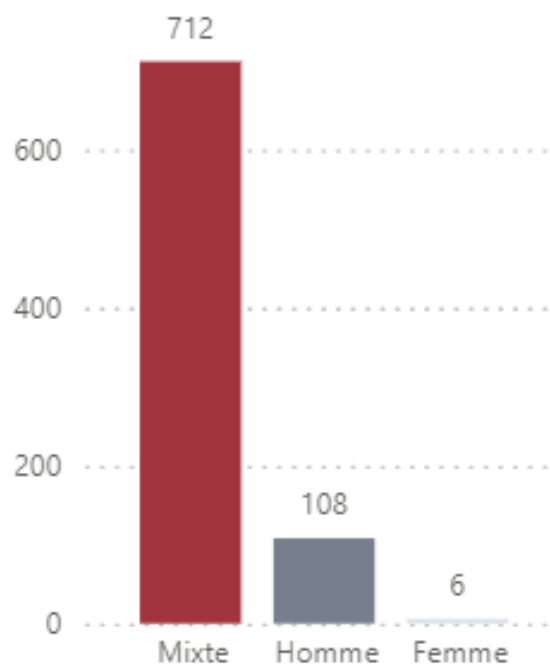
1.3 NATURE

Des Mouvement Sociaux



1.6 DISTRIBUTION

Genrée

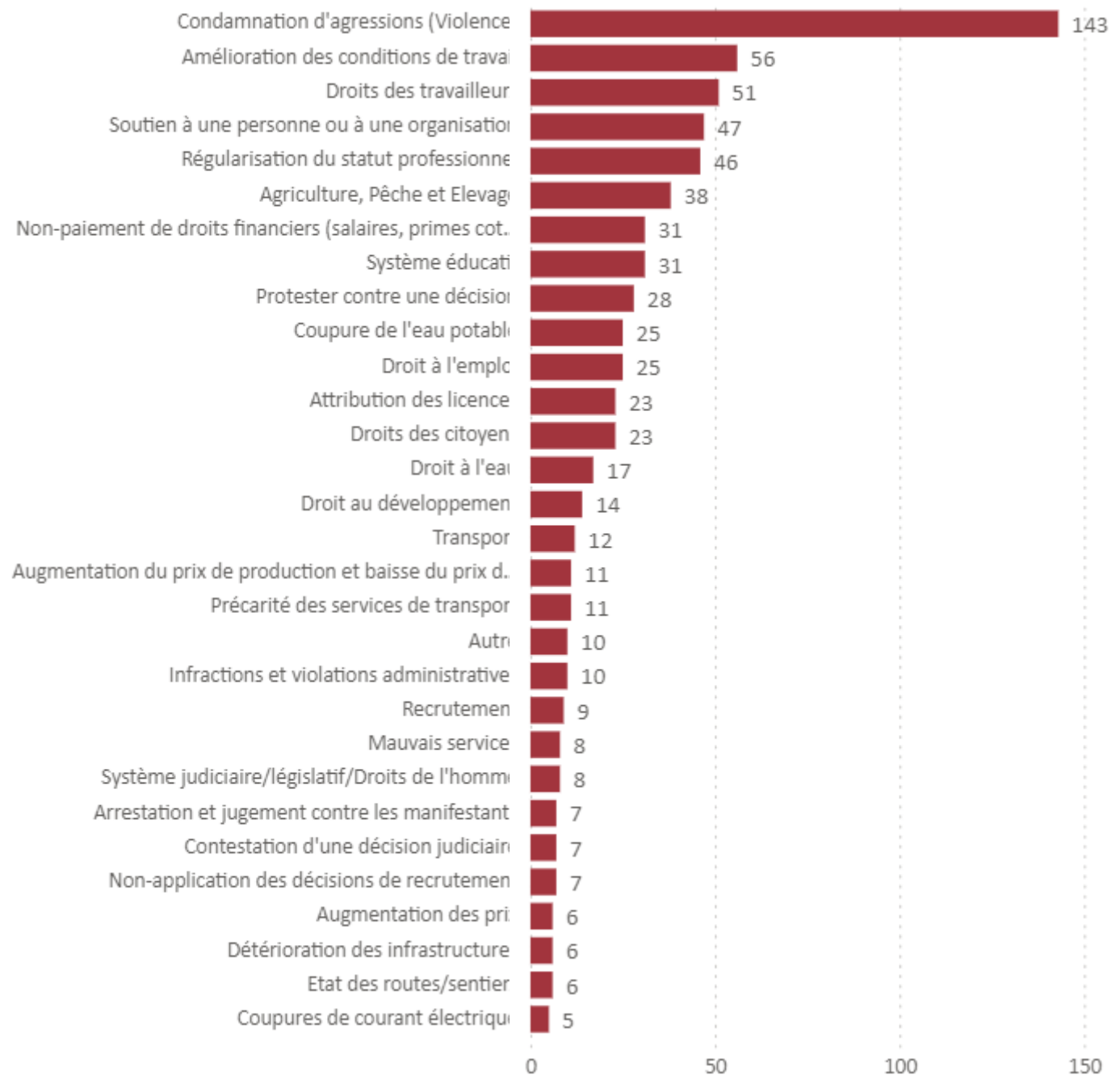


1.5 ACTEURS

Des Mouvement Sociaux

Acteurs	Total
Enseignants	198
Habitants	139
Travailleurs	109
Employés	81
Activistes	71
Agriculteurs	37
Pêcheur	34
Etudiants	25
Chauffeurs de Taxis	23
Diplomés chômeurs	19
Les avocats	14
Parents	12
Elèves	10
Ouvriers de chantier	8
Chômeurs	7
Employés de services médiaux	6
Chauffeurs de bus	5
Chauffeurs publics	5
Journalistes	5
Famille	4
Chauffeurs de louage	3
Commerçant	3
Supporters	3
Conducteurs	2
Médecins	2
Migrants	1
Total	826

1.6 RAISONS Des Mouvement Sociaux



LA MIGRATION NON RÉGLEMENTAIRE

79 Migrants arrivés sur les côtes italiennes durant le mois de décembre 2024

Les données sur les opérations d'interceptions en provenance de Tunisie et les naufrages ne sont toujours pas disponibles de manière détaillée, ce qui rend les données de ce rapport incomplètes. Au total, 45 victimes et personnes disparues ont été enregistrées sur les côtes tunisiennes au cours du mois de décembre, ce qui porte à 621 le nombre total de victimes et de personnes disparues depuis le début de l'année, reflétant la poursuite des tragédies malgré la baisse des chiffres observés.

Arrivées en Italie : 79 migrants sont arrivés en Italie en décembre 2024, contre 249 migrants le même mois de l'année dernière, soit une baisse de 68 %, ce qui porte le nombre total d'arrivées en Italie depuis le début de l'année à 7677 migrants.

Traversées décevantes: Seulement 9 traversées ont été enregistrées, contre 51 en décembre 2023, soit une baisse de 82 %.

Nombre de traversées stoppées : 116 migrants ont été arrêtés contre 731 migrants au cours du même mois de l'année dernière, soit une baisse de 84 %. Cela porte à 33 001 le nombre total de migrants interpellés depuis le début de l'année.

Comparaison d'une année sur l'autre pour 2024

En 2024, le nombre de migrants tunisiens arrivant sur les côtes italiennes a considérablement diminué, atteignant un total de 7 677 migrants, contre 17 322 migrants l'année dernière, soit une baisse de 56 %. Les traversées déjouées ont également diminué de 83 %, reflétant un renforcement des contrôles de sécurité sur les côtes tunisiennes.

2.1 Comparaison des mêmes périodes durant 2022-2023-2024

	2022			2023			2024		
Mois	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés
Janvier	382	124	1155	341	85	2304	258	76	1630
Février	308	95	1036	770	177	5147	440	64	1478
Mars	224	58	886	777	241	7494	673	171	5424
Avril	345	87	1515	1047	170	4081	853	209	8249
Mai	1024	172	2658	613	180	4075	686	*68	*451
Juin	1714	175	2086	770	123	3528	309	*80	2363
Juillet*	3461	226	3226	1769	37	848	982	*15	*116
Août*	4284	411	5713	3196	126	4427	1571	5*	42*
Septembre*	2958	270	3882	4814	479	8781	812	14*	170*
Octobre*	1999	331	5584	1672	353	3407	705	14*	230
Novembre*	744	174	4034	1304	156	3982	309	6*	125*
Décembre	705	185	3734	249	51	731	79	9*	116*
Données de la garde maritime								**2971	13049**
TOTAL	18148	2903	38372	17322	2178	48805	7677	3702	33001

* Le ministère de l'intérieur n'a pas publié de données détaillées pour le mois.

** Données fournies par le porte-parole de la Garde nationale, mais non contrôlées en détail.

2.2 Les arrivants sur les côtes italiennes

Mois	Nombre d'arrivés	Homme	Femme	Mineurs accompagnés	Mineurs non accompagnés
Janvier	258	187	15	24	32
Février	440	281	22	24	113
Mars	673	483	34	58	98
Avril	853	518	63	87	185
Mai	686	475	38	44	129
Juin	309	209	18	21	61
Juillet	982	628	91	119	144
Août	1571	1080	131	169	191
Septembre	812	392	111	132	177
Octobre	705	440	73	78	114
Novembre	309	191	30	32	56
Décembre	79	58	4	6	11
TOTAL	7677	4788	692	834	1363

2.3 Les drames de la migration non-règlementaire sur les côtes tunisiennes

Mois	Nombre de victimes et de personnes disparues
Janvier	37
Février	67
Mars	53
Avril	87
Mai	98
Juin	2
Juillet	-
Août	*
Septembre	58
Octobre	37
Novembre	67
Décembre	53
Données*	87
TOTAL	98

*Les données ont été fournies dans les déclarations du ministère de l'Intérieur et n'ont pas été détaillées

Nombre de victimes et de personnes disparues sur les côtes tunisiennes	Nombre de victimes et de personnes disparues dans la mer méditerranée
621	1172

MÉTHODOLOGIE DE VEILLE

DE LA MIGRATION NON-RÈGLEMENTAIRE



L'ensemble des données contenues dans ce rapport représente ce que le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux a pu rassembler à partir de diverses sources et par les moyens disponibles. Les données numériques restent incomplètes, non détaillées et sujettes à actualisation et peuvent ne pas refléter pleinement la réalité. Cependant, en l'absence d'informations détaillées et actualisées du côté officiel tunisien (telles que le nombre de laissez-passer, le nombre de passagers, leur répartition selon les tranches d'âge et le sexe, leur provenance, leur statut social et le nombre de personnes disparues...), ces données peuvent contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques migratoires et des transformations significatives

LES OPÉRATIONS D'INTERCEPTION

la veille repose sur les rapports du Ministère de l'Intérieur et les déclarations du porte-parole de la Garde Nationale dans les divers médias. Dans la plupart des cas, ils n'incluent pas de données détaillées (genre, tranches d'âge, pays d'origine des migrants ...)

LES ARRIVÉES SUR LES CÔTES EUROPÉENNES

Plusieurs structures émettent des données numériques sur les arrivées en Europe, comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les migrations, les Ministères de l'Intérieur des pays européens et l'Agence Européenne de Surveillance des côtes.

Les chiffres présentés restent approximatifs et nécessitent une mise à jour continue selon les données publiées par les structures officielles et civiles qui peuvent être édités dans des rapports ultérieurs mais qui fournissent une lecture de l'évolution et du changement de la dynamique de la migration non-règlementaire.

LES CHIFFRES INVISIBLES

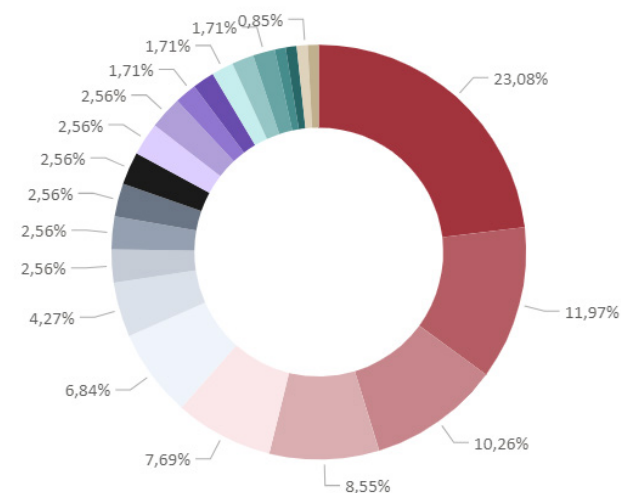
ce sont le nombre de migrants qui atteignent les côtes européennes sans passer par les autorités locales ou les structures internationales et ne se retrouve pas dans un recensement. Ce sont des chiffres importants et qui diffèrent selon les tactiques des réseaux des passeurs de migrants. Il comprend également des opérations de départ depuis les côtes tunisiennes qui réussissent à échapper au contrôle sécuritaire strict ou celles dont le passage est intercepté sans émettre de rapports ou sans les annoncer.



03

LA VIOLENCE

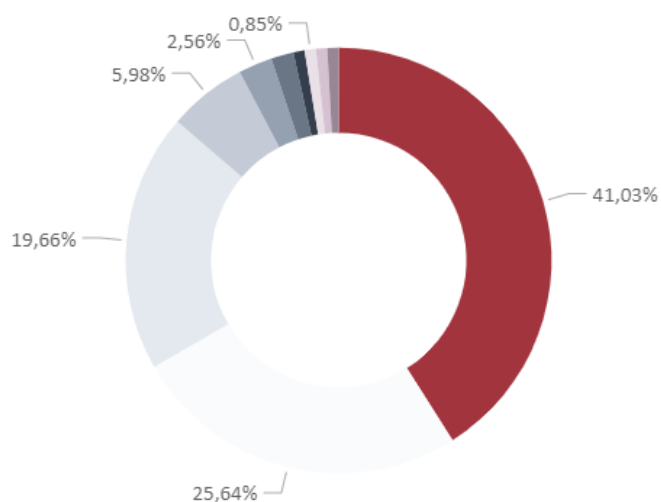
DISPOSITION GÉOSPATIALE



Gouvernorats

- Tunis
- Kasserine
- Sousse
- Kairouan
- Mahdia
- Nabeul
- Kef
- Béja
- Bizerte
- Gabès
- Jendouba
- Manouba
- Monastir
- Ariana
- Medenine
- Sfax
- Siliana
- Tataouine
- Ben Arous
- Gafsa
- Sidi Bouzid
- Zaghouan

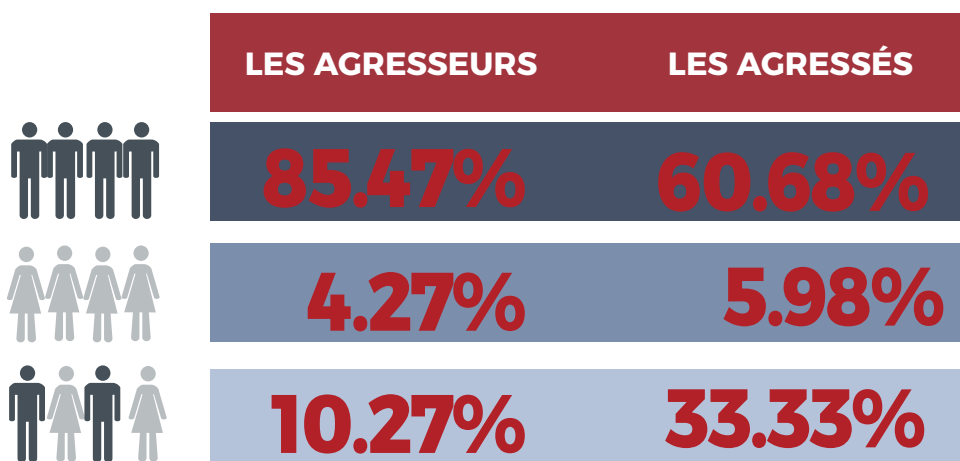
ESPACES DE LA VIOLENCE



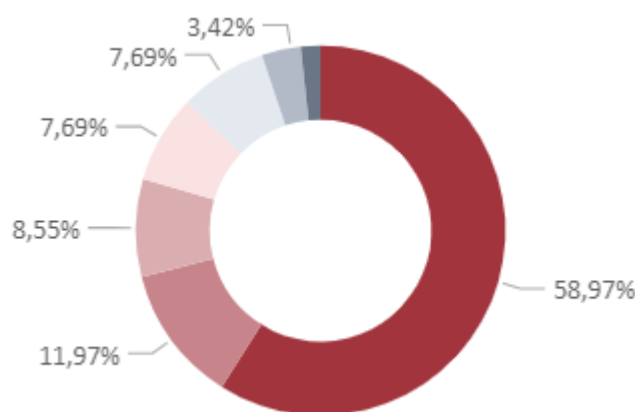
Espace

- Rue
- Le Domicile
- Etablissements scolaires : école / collège/lycée
- Espace virtuel
- Transport public
- Espaces touristiques et de loisirs
- Espace gouvernemental: siège administratif
- Espace médiatique
- espaces de santé
- Prisons, centres de détention

PROFILS DES ACTEURS



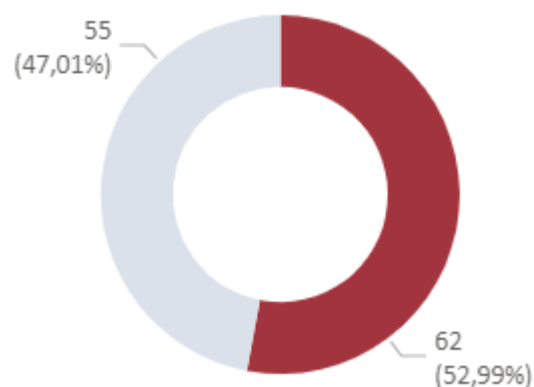
RAISONS DE LA VIOLENCE



Raison

- Agression
- Vol
- Agression sexuelle
- Intimidation
- Vengeance
- Harcèlement sexuel
- harcèlement

CATÉGORIE DE LA VIOLENCES



Catégorie

- individuel
- collectif

04

SUICIDE
& TENTATIVE
DE SUICIDE

22
CAS
ENREGISTRÉS

4-1 DISTRIBUTION Géographique

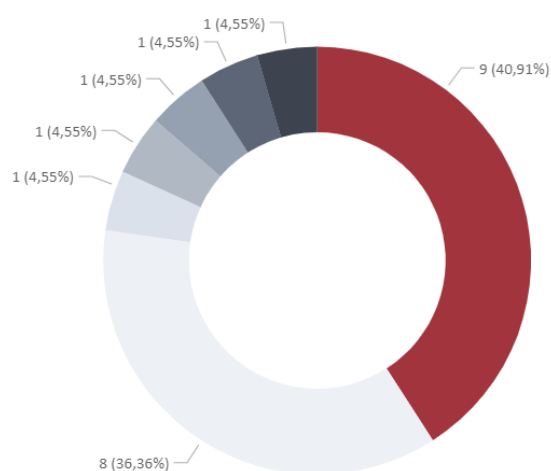
Gouvernerats	Total
Bizerte	5
Kairouan	5
Mahdia	2
Tataouine	2
Ariana	1
Bèja	1
Gabès	1
Gafsa	1
Monastir	1
Sfax	1
Sidi Bouzid	1
Sousse	1
Total	22

4-2 DISTRIBUTION Genrée


17 CAS


5 CAS

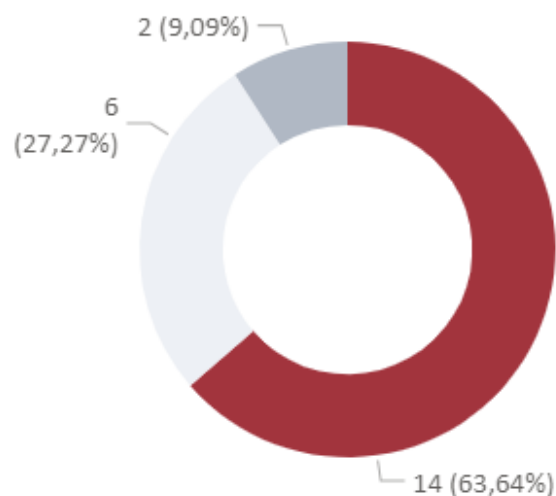
4-3 ACTEURS du Suicides



Acteurs

- jeune homme / femme
- homme / femme adulte
- Agent de sécurité
- Employé
- Enfant
- ouvrier
- Professeur / enseignant

4-4 LES CAS de Décès



Décès

- Oui
- Non
- inconnu

